



Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 18 septembre 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question à **Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil** au sujet du vivre-ensemble interculturel au Luxembourg.

La loi du 23 août 2023 a introduit plusieurs instruments destinés à structurer la politique du vivre-ensemble interculturel, notamment le Plan d'action national, le programme du vivre-ensemble interculturel et le pacte communal du vivre-ensemble interculturel.

Selon le rapport d'activité 2025 du ministère, le Plan d'action national est encore en cours d'élaboration et devrait entrer dans une phase de consultation au cours du second semestre 2026. Le programme du vivre-ensemble interculturel a, quant à lui, été progressivement développé, tandis que le nombre de communes ayant adhéré au pacte communal continue d'augmenter. Il paraît dès lors utile de disposer d'un état des lieux actualisé de la mise en œuvre de ces différents instruments et de leur déploiement concret sur le terrain.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre :

1. **Où en est actuellement l'élaboration du Plan d'action national du vivre-ensemble interculturel ? Monsieur le Ministre peut-il préciser le calendrier de la procédure de consultation prévue à l'article 3 de la loi, les acteurs qui y seront associés ainsi que la date envisagée pour l'adoption et la présentation publique du plan ?**
2. **Monsieur le Ministre peut-il fournir un état des lieux des différents modules constituant le programme du vivre-ensemble interculturel prévu à l'article 5 de la loi ? Quels modules sont aujourd'hui pleinement opérationnels et lesquels restent encore à développer ou à compléter ? Le Conseil supérieur du vivre-ensemble interculturel a-t-il été associé à l'élaboration ou à l'évaluation de ce programme et, dans l'affirmative, sous quelle forme ?**
3. **Combien de communes ont signé, à ce jour, un pacte communal du vivre-ensemble interculturel ? Parmi celles-ci, combien ont adhéré individuellement et combien dans le cadre d'un regroupement de communes ? Combien de communes supplémentaires ont officiellement manifesté leur intérêt ou entamé une procédure d'adhésion ??**

4. Parmi les communes signataires, combien ont constitué un comité de pilotage, désigné un coordinateur, organisé un atelier citoyen et achevé une première boucle du processus de mise en œuvre du pacte ? Parmi les coordinateurs désignés, combien sont des agents communaux, dont combien exerçaient déjà une autre fonction au sein de la commune avant de se voir confier cette mission, et combien sont des prestataires externes ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'D. BERNARD', followed by a long horizontal stroke and a small vertical tick at the end.

Djuna BERNARD
Députée